

Qui somme nous ?

L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte intervient depuis plus de 70 ans auprès des habitants de la Haute-Loire dans le cadre de missions confiées principalement par l'Etat et le Conseil du Département.

L'Association s'inscrit dans la philosophie des « Sauvegardes », associations de l'après-guerre, œuvrant essentiellement dans le champ de l'inadaptation sociale.

Celle-ci se caractérise par une approche non discriminative du handicap ou de l'inadaptation sociale, visant à ne pas stigmatiser les personnes par leurs difficultés, et à revendiquer pour chacun les droits de tous.

Elle a pour objet de «Sauvegarder et faire valoir les droits fondamentaux de l'enfant à l'adulte, en vue de favoriser l'accès à une citoyenneté pleine et entière, notamment lorsque celle-ci est mise en péril par la pauvreté, l'exclusion l'inadaptation ou un handicap quel qu'il soit ».

Ce sont essentiellement autour de valeurs humanistes et de considérations relatives au droit des personnes, que la Sauvegarde pour l'Enfant à l'Adulte de la Haute-Loire reconnaît chacun dans son identité individuelle et collective.

Contact

53 bis chemins de Gendriac - Mons
43000 LE PUY-en-Velay
04 71 02 24 77
siegesocial@asea43.org



Nos Pôles

✓ Pôle Handicap Adultes

- ESAT de Meymac - Foyers de Meymac - Le Milieu Ouvert : SAM / SAVS / SAMSAH - Cap emploi
- Proposer un travail en ESAT aux personnes en situation de handicap
 - Offrir un hébergement adapté en foyers
 - Accompagner des projets de vie selon les besoins
 - Co-orienter des parcours d'insertion professionnelle
 - Aider au maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail



✓ Pôle Précarité Insertion

- SIAO / 115 - EPIH - Accueil de jour - Accompagnement personnalisé - Hébergement d'insertion - Maison relais
- Accueillir des personnes en situation d'isolement ou d'exclusion
 - Héberger et donner l'accès à un logement pérenne
 - Valoriser le développement personnel et l'intégration dans l'environnement social
 - Prendre en charge les personnes victimes de violences intra familiale



✓ Pôle Protection de l'Enfance

- MECS les Gouspins - SAE (Service d'Accueil Externalisé) - DAMIE (Dispositif d'Accueil de Mineurs Étrangers Isolés) - DEFI (Dispositif Éducatif de Formation Individualisé) - AEMO/MJIE (Service d'Assistance Éducative)
- Assurer la protection des enfants et des jeunes confiés
 - Orienter vers les dispositifs de droit commun
 - Assurer un soutien éducatif et psychologique aux parents
 - Personnaliser les parcours des jeunes
 - Lutter contre le décrochage scolaire



✓ Pôle Handicap Enfants

- IME les Cévennes (Institu Médico Éducatif) - SESSAD du Velay (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) - Les Apparts d'Espaly
- Favoriser l'inclusion des jeunes (10/25 ans) ayant une déficience intellectuelle
 - Accéder à une autonomie dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle
 - Dispenser des soins et une éducation adaptés
 - Proposer un accueil de jour et de nuit



Nos Valeurs

La dignité des personnes

L'Association pose le principe que toute personne est unique et doit être reconnue dans son altérité sans être réduite à ses difficultés. Elle pose le principe que toute personne est apte à évoluer, à devenir davantage autonome et donc actrice de sa propre vie si elle est accompagnée avec pertinence.

La citoyenneté

L'Association vise l'accès à la citoyenneté des personnes accompagnées. Elle pose le débat démocratique comme un modèle.

La solidarité

L'Association promeut le principe de solidarité particulièrement envers les personnes les plus en difficulté dans notre société. Cela implique l'engagement civique d'hommes et de femmes, créant une interface pertinente entre le pouvoir politique et les plus démunis afin de favoriser l'expression collective de leurs besoins.

La laïcité

C'est un principe auquel l'Association est attachée. Elle respecte le droit à la liberté de pensée et de conscience pour chacun.

La responsabilité

L'engagement de l'Association au cœur des problématiques sociales et des missions qui lui sont confiées, lui impose des exigences d'organisation et de fonctionnement de qualité qu'elle s'engage à évaluer et à améliorer régulièrement.

L'engagement

L'Association ne se limite pas à fournir des prestations de service en prolongement des dispositifs existants dans une mission de service public ou d'intérêt général. Elle exprime sa volonté d'adaptation, de créativité et de propositions.